

Destiné aux élèves de 9 à 18 ans

Vivre ensemble à l'école



la règle d'or

Pistes interdisciplinaires pour accompagner les élèves dans les apprentissages liés à la vie en commun et pour amorcer une réflexion autour des lois dans la classe et l'établissement.

ÉDITIONS ENBIRO, LAUSANNE

Textes: Martine Kissou, sur la base du dossier "Lois sacrées – Choix de vie" • **Conception:** Sabine Girardet et Yves Dutoit

© Éditions Enbiro, Lausanne CH 2001 (réimpression 2008). Toute reproduction, sous quelque forme que ce soit, mécanique ou électronique, n'est autorisée qu'avec un accord préalable écrit. Imprimé en Suisse, septembre 2008.

Introduction

L'affiche de la *règle d'or* se veut un outil de communication interculturelle privilégiant les convergences plutôt que les différences entre les traditions religieuses ou philosophiques du monde.

Concernant les lois en général, il peut être bénéfique d'amorcer une réflexion approfondie sur leurs raisons d'être ainsi que sur leurs limites.

C'est aussi l'occasion d'une réflexion de la classe ou de tout un établissement sur les règles vécues en son sein : démarche de prévention de la violence, élaboration d'une charte d'établissement, développement de compétences de communication, débat élargi avec les parents, stimulation de la collaboration entre enseignant-e-s...

Le monde de l'éducation s'intéresse toujours plus à la question des droits (Déclaration des droits de l'Homme et Convention internationale des droits de l'enfant) ; cependant, la notion de droit ne va pas sans celle de devoir : il est essentiel de le rappeler dans un processus d'éducation à la citoyenneté. Assumer ses devoirs apparaît aussi capital que revendiquer ses droits. La réciprocité exprimée dans les diverses formulations de la *règle d'or* en est une illustration pédagogiquement riche, qui permettra notamment de faire réfléchir sur la « tension » entre liberté et responsabilité.

TABLE DES MATIÈRES

Ce fascicule accompagne l'affiche de la règle d'or. Vous y trouverez :

- quelques **principes à respecter** pour des règles de vie explicites en classe (p. 4) ;
- des **pistes pédagogiques** pour des élèves de 9 à 18 ans (pp. 5-9) ;
- un choix de **citations** pour nourrir la réflexion (p. 10) ;
- une **bibliographie** sélective (pp. 11-12) ;
- une **infographie** illustrant la répartition des religions dans le monde (p. 13) ;
- des renseignements sur les **symboles** utilisés pour les diverses traditions présentées sur l'affiche (pp. 14-15).

Principes à respecter pour des règles de vie explicites en classe

Se souvenir que :

- Les règles qui existent déjà sont parfois inconscientes ou confuses : elles doivent être élaborées (dire et écrire) pour (re-)prendre leur sens.
- Expliciter des règles est forcément un **processus** (discussion, maturation, ajustement) demandant du temps. Il s'agit donc de « perdre du temps pour en gagner ».
- Les règles se construisent **en commun**, dans une relation où les rôles sont clairs : l'enseignant-e est l'adulte qui agit avec ouverture et vigilance, en accompagnant les élèves avec empathie dans cet apprentissage fondamental. L'élève est un être en devenir, incité à l'autonomie progressive et cadré de façon positive.
- Les règles doivent être simples, claires et **avoir du sens** pour chacun-e.
- Elles sont formulées positivement et évoquent clairement l'attitude à adopter, plutôt que celle à éviter.
- Elles **se négocient** pour s'adapter aux contextes et aux personnes qui vont s'y conformer. La signature de chacun-e marque l'adhésion des individus à un projet commun.
- Elles sont utiles quand elles se situent **entre liberté et responsabilité**.
- Elles aident à vivre ensemble en respectant des besoins fondamentaux : se sentir en sécurité, être écouté-e, s'exprimer...
- Trop nombreuses, elles sont ressenties comme des interdictions et difficiles à mettre en pratique au quotidien.
- Elles sont un apprentissage des valeurs communes.
- Les enseignant-e-s sont les garant-e-s de ces valeurs à l'école et **leur responsabilité est engagée** ; à cet égard, la pédagogie de l'exemple reste le meilleur instrument de crédibilité. Les élèves en sont garants également, mais dans une perspective éducative seulement (apprendre à être, avec les lois).
- L'application d'éventuelles sanctions incombe à l'enseignant-e seul-e, qui détient l'autorité.
- **La paix n'est pas naturelle** : elle ne se décrète pas, elle doit être travaillée « en situation » pour affirmer son sens.
- **La paix s'entretient** avec souplesse, clarté et fermeté.
- La gestion des conflits se pratique au fur et à mesure dans *l'ici et le maintenant*, avec douceur et courage (il s'agit de regarder les choses en face et de dédramatiser sans banaliser).

Pour la plupart des activités proposées, on prendra soin de n'apposer l'affiche qu'en fin de réflexion, pour préserver tout son effet.

1. DIX DOIGTS POUR SE COMPRENDRE

3^e et 4^e degrés

- Sur une feuille A4 dans le sens de la largeur, dessiner sa main gauche et sa main droite, doigts face à face, dirigés vers le centre de la feuille.
- Compléter chaque doigt de la main gauche avec une chose que « j'aime que l'autre/les autres me fasse(nt) » et chaque doigt de la main droite avec une chose que « je n'aime pas que l'autre/les autres me fasse(nt) ».
- Comparer avec les mains de son/sa voisin/e et échanger les points de vue.
- L'enseignant-e guide un débat collectif en relevant les points de convergence. Peut-on en tirer une liste de comportements souhaitables au sein de la classe? Est-il nécessaire de les hiérarchiser? Pourquoi?
- Les élèves choisiront d'afficher ces mains dans la classe ou dans les couloirs de l'école, pour faire profiter l'ensemble des élèves de leur réflexion.
- Cette activité peut être le point de départ du processus d'établissement des règles de vie en classe, pour autant que l'on reste toujours attentif à les formuler positivement, c'est-à-dire en terme de comportements à adopter et non à éviter.

Il est important de ne pas choisir trop de règles de vie. Dans cet esprit, on peut considérer la règle d'or comme celle qui chapeaute toutes les règles, voire celle qui se suffit à elle-même.

2. RÈGLES DE JEU ET RÈGLES DE SOCIÉTÉ

3^e au 6^e degré

Pour jouer à un « jeu de société », il faut se mettre d'accord sur les règles. Pour vivre en société aussi. Suivre les mêmes règles est une voie pour construire la paix.

- Amener en classe divers jeux de société comportant, si possible, un assez grand nombre de règles (jeu de l'oie, jeux de cartes, Monopoly, Hâte-toi lentement...) ou utiliser des jeux dont vous disposez. Répartir les élèves par groupes et leur donner les règles des divers jeux, mais oralement et de façon tronquée en indiquant que l'on n'interviendra à aucun moment. Il est possible que certain-e-s élèves connaissent les règles détaillées des jeux, mais cela ne devrait pas nuire à l'activité. En effet, ne disposant pas de la règle écrite, ils devront expliquer les règles aux autres et négocier leur application avec eux.

Pistes pédagogiques

- Sur la base de ces règles tronquées, les élèves jouent un certain temps. L'enseignant-e se contente d'observer. Les élèves devront ainsi essayer de se mettre d'accord sur les règles manquantes, sans pouvoir recourir à l'arbitrage de l'enseignant-e pour les départager en cas de conflit ou de désaccord.
- Cesser de jouer et débattre. Comment les jeux se sont-ils déroulés? Y a-t-il eu des conflits? Pourquoi? Si oui, comment ont-ils été résolus? Certains élèves connaissaient-ils davantage de règles que celles fournies par l'enseignant-e? Ont-ils réussi à convaincre les autres de la pertinence de « leurs règles »? A-t-il été possible de jouer ensemble? L'enseignant-e dirige le débat et, le cas échéant, apaise les tensions.
- La nécessité de règles reconnues par chacun-e pour pouvoir jouer ensemble devrait apparaître clairement. Demander aux élèves à quels moments du jeu ils/elles auraient particulièrement souhaité pouvoir se référer à une règle écrite ou à l'enseignant-e. Débattre de l'importance de disposer de règles écrites, auxquelles chacun-e puisse se référer (non sans remarquer que, bien souvent, les lois sont implicites... et que l'on ne se réfère à l'écrit qu'en cas de conflit). Faire le lien entre le jeu et la vie en société, qui nécessite également des règles admises par tous.
- Faire découvrir aux élèves la *règle d'or* de l'affiche et mettre en évidence que si cette seule règle est respectée, la vie en commun est déjà grandement facilitée! Insister sur le caractère « universel » de cette règle. Placarder l'affiche en classe.

Ces activités peuvent être adaptées à l'éducation physique (jeux de balles, etc.).

Si vous vous intéressez particulièrement au thème des règles (de toutes sortes) et aux jeux autour de la communication et des relations, vous trouverez un grand nombre d'idées dans la brochure 250 jeux et animations pour enfants, jeunes et adultes, à commander ou consulter à la Fondation Éducation et Développement (adresse en page 12).

3. DES RÈGLES À VIVRE

Dès le 3^e degré

- Chaque élève réfléchit à des règles qu'il/elle doit suivre quotidiennement. Dans un tableau en trois colonnes: règles à l'école – règles à la maison – règles à l'extérieur (rue, commerces, loisirs...), il/elle inscrit une règle dans chaque colonne.
- Mettre en commun et favoriser les échanges. Quelle règle apparaît très souvent? Pourquoi? Y en a-t-il une plus importante que les autres?
- Choisir une règle suivie par la majorité des élèves et répondre aux questions suivantes. Que se passe-t-il quand cette règle n'est pas respectée? Et si cette règle n'existait pas? Peut-il y avoir trop de règles? Que se passe-t-il alors?

Qu'arrive-t-il lorsque la personne chargée de les faire appliquer ou de sanctionner ne remplit pas son rôle? Ou si elle outrepatte ses fonctions?

Dès le 5^e degré

- Lire l'affiche collectivement et guider la discussion avec des questions du type: Pourquoi appelle-t-on cette règle la *règle d'or*? En quoi primerait-elle sur d'autres règles ou lois? Qu'est-ce qui la rend difficile à mettre en pratique?
- Qu'est-ce qu'une loi? Qui la crée et dans quel(s) but(s)? L'enseignant-e peut apporter en classe le Code Civil, le Code des Obligations, la Déclaration des Droits de l'Homme, La Convention internationale des Droits de l'Enfant, le règlement de l'établissement, le code de déontologie des enseignant-e-s, ou tout autre exemple de recueil de lois ou de règles. Pourquoi percevons-nous souvent les lois comme rébarbatives? Pourquoi existent-elles? Que ferions-nous sans elles? Diriger la réflexion commune vers la réciprocité droit-devoir.
- Faire remarquer et définir diverses fonctions des règles: protection, cohésion sociale, code de communication, maintien de l'ordre, prévention des violences...
- Pour que les règles puissent remplir leurs diverses fonctions positives, que faut-il absolument réunir comme conditions? Avant (élaboration), pendant (application) et après (sanction, amendement ou reformulation)?
- Connaissez-vous des situations où les lois sont utilisées à des fins de rejet ou de discrimination? Ou pour maintenir les privilèges de quelques-uns? Ou encore à des fins contraires aux fonctions de protection et de cohésion sociale évoquées plus haut? Connaissez-vous des situations où cela se fait au nom de la religion?

D'une autre manière...

- Effectuer une recherche lexicale autour du mot "loi" ou des expressions connues, telles que: être hors-la-loi, la loi de la jungle, la loi du plus fort, la loi du moindre effort, faire la loi, la loi du silence, la loi du milieu, au nom de la loi!, avoir la loi pour soi...
- A quelles occasions, dans quelles situations sont-elles prononcées?

Dès le 7^e degré

- Sans dire aux élèves qu'il s'agit de formulations différentes de la même loi, les répartir en petits groupes et leur distribuer, sur une carte, l'une des dix règles d'or figurant sur l'affiche. Chaque groupe cherche pour sa part des exemples d'actions (faits et gestes) qui iraient à l'encontre de la loi inscrite sur sa carte.
- Toujours par groupes, les élèves classent ensuite les actions trouvées selon un ordre croissant de gravité. Ils imaginent des sanctions possibles. Il y a fort à

Pistes pédagogiques

parier que les élèves en viennent à parler de châtiments corporels ou de la peine de mort, autant de sujets sensibles, sources de conflits. N'engagez ce débat que si vous vous sentez capables de le gérer (voir la bibliographie en page 12).

- Afficher avec leur *règle d'or* les résultats des différents groupes. Les élèves découvrent mutuellement leur travail.
- On devrait constater que le principe du respect d'autrui existe dans la majorité des traditions humaines, qu'elles soient éloignées ou proches dans le temps comme dans l'espace.
- Alors qu'ils ont travaillé sur des formulations diverses d'un même précepte, tous les groupes n'ont pas apparemment produit un résultat semblable. Quel constat peut-on faire ?
- Présenter l'affiche.

4. « GOÛTER PHILO »

Organiser un « goûter philo », soit un moment dans un lieu convivial (ailleurs qu'en classe) pour réfléchir et débattre du thème des lois et de leur importance.

3^e au 6^e degré

- Pour diriger le débat, vous pouvez vous référer au coffret *Silence la violence!* (voir bibliographie) comprenant six petites histoires illustrées, très utiles pour réfléchir aux difficultés de la vie en commun; la perspective symbolique apporte une distance émotionnelle saine. Adapté aux 6-10 ans.

Vous pouvez aussi vous inspirer du petit livre de Brigitte LABBE et Michel PUECH intitulé *La guerre et la paix*, (voir bibliographie) excellente réflexion partant des règles pour aboutir à l'idée que la paix se construit. L'évocation de situations concrètes permet une analyse claire et accessible pour des enfants âgés de 8 à 11 ans environ.

7^e au 12^e degré

Sur la base d'une situation fictive d'injustice, rechercher des solutions. Développer une règle « convenable », la règle d'or, pour éviter de telles situations. Découvrir que cette règle est largement répandue dans les diverses cultures et traditions religieuses.

- Amorcer le débat en racontant l'histoire suivante: *Samedi soir, un groupe de copines et de copains de la classe de 9^e année du collège des Bois va à un concert. Depuis une heure, ils attendent, debout, l'ouverture des portes, pour entrer les premiers afin d'être le plus près possible de la scène. Les portes s'ouvrent, ils se précipitent et s'installent à l'endroit convoité. Au moment où le concert débute, une dizaine de jeunes adultes à « gros bras » surgissent, qui leur passent devant sans ménagement!*

- Les élèves réagissent à cette situation. Les aider, si nécessaire, à caractériser le type de loi qui règne dans une telle situation (« la loi du plus fort »). Discuter de cette loi. Est-elle satisfaisante? Qui sont les plus forts? Le sont-ils toujours ou doivent-ils craindre l'avènement de plus forts encore? Comment vit-on dans un monde où règne la loi du plus fort? Quelle règle de base, acceptable par chacun-e, pourrait rendre les choses plus justes? Aiguiller les élèves, le cas échéant, vers la *règle d'or*.
- Chercher dans la presse écrite ou dans les caricatures de presse, des éléments de l'actualité où la loi du Talion est appliquée. Chercher parallèlement des situations où la *règle d'or* est mise en pratique. Initier un débat à partir de cette recherche; comparer les deux lois et imaginer, dans leurs grandes lignes, les organisations sociales qui émergeraient à partir de ces "modèles".
- Lois sacrées, lois des hommes: quelles différences fondamentales percevez-vous?
- Discuter d'un slogan resté célèbre de Mai 68 « Il est interdit d'interdire »: comment le mettriez-vous en pratique si tel était votre credo? Sinon, en quoi est-ce inadéquat selon vous?

Citations

Et pour poursuivre la réflexion, un petit florilège de citations profanes :

PROVERBE LATIN La loi est dure mais c'est la loi.
(*dura lex, sed lex*)

ISOCRATE Ce qui vous irrite dans la conduite des autres
à votre égard, ne le faites pas à autrui.

MONTAIGNE Les lois se maintiennent en crédit
non parce qu'elles sont justes,
mais parce qu'elles sont lois.

CICÉRON Quand les armes parlent, les lois se taisent.

MONTESQUIEU La liberté est le droit de faire
ce que les lois permettent.

SUSAN HOWATCH Imaginez une société dans laquelle
il n'y aurait aucune loi à transgresser.
Il est probable qu'on y mourrait
rapidement d'ennui.

GOETHE Il vaut mieux qu'une injustice se produise
plutôt que le monde soit sans loi.

CLAUDE LÉVI-STRAUSS Un humanisme bien ordonné ne commence pas
par soi-même, mais place le monde avant la vie,
la vie avant l'homme, le respect des autres êtres
avant l'amour-propre.

MARBEAU La liberté c'est le respect des droits de chacun ;
l'ordre c'est le respect des droits de tous.

GANDHI La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle,
car nous ne penserons jamais tous de la même façon,
nous ne verrons qu'une partie de la vérité
et sous des angles différents.

ALAIN Une bonne règle est de ne pas faire faire
par d'autres ce qu'on aurait honte
de faire soi-même.

Ouvrages sur les traditions religieuses et philosophiques pour les jeunes

BOWKER J., *Religions du monde*, Paris: Larousse, 1998.

BROWN A. et LANGLEY A., *Les religions du monde expliquées aux enfants*, Paris: Hachette, 1999.

COLLECTIF, *Encyclopédie des religions de l'humanité*, Paris: Fleurus, 1997.

COLLECTIF, *Le livre des religions*, Paris: Gallimard (Découverte Cadet), 2004.

DEVREUX S., FELLNER H. ET TRUONG M., *Les religions*, Paris: Larousse (Encyclopédie Larousse des 6-9 ans), 2001.

MALHERBE Michel, CHABERT d'HIÈRES Anne, *La grande encyclopédie Fleurus Religions*, Paris: Fleurus, 2005.

MARCHON B. et KIEFFER J.-F., *Les grandes religions du monde (pour les petits)*, Paris: Bayard-Centurion, 2001.

MIRZA Sandrine, BOILÈVE Marianne, *Les religions de la préhistoire à nos jours*, Toulouse: Milan Jeunesse (Les Encyclopes), 2005.

Collection « Carnets de sagesse », Paris: Albin Michel (ouvrages illustrés)

Paroles aztèques, 1999; *Paroles du Tibet*, 1999; *Paroles de sagesse chrétienne*, 1998; *Paroles de sagesse laïque*, 1998; *Paroles des sages de l'Inde*, 1997; *Paroles du Japon*, 1997; *Paroles de la sagesse juive*, 1996; *Paroles du Tao*, 1995; *Paroles d'Islam*, 1994; *Paroles de la Grèce antique*, 1994; *Paroles de la Rome antique*, 1994; *Paroles de Jésus*, 1994; *Paroles indiennes*, 1993; *Paroles du Bouddha*, 1993.

**Pour d'autres ouvrages consacrés aux religions du monde,
consulter le site www.enbiro-methodo.ch (rubrique "références")**

Autour des questions d'éducation à la citoyenneté

Pour les jeunes

DIMEY D. et BLANPAIN J., *C'est le droit des enfants*, Arles: Actes sud Junior Naïve (coll. Un livre, une voix), 1999.

Cet album, parrainé par l'UNICEF et accompagné d'un CD, raconte le voyage d'un garçon autour de la planète et sa découverte des droits des enfants bafoués de par le monde. L'histoire que l'on peut lire ou écouter sur le CD est agrémentée de musiques du monde (avec découverte de divers instruments).

GIRARDET S. & ROSADO P., *Le civisme à petits pas*, Paris: Actes Sud Junior, 1997.

GIRARDET S. & ROSADO P., *La politesse à petits pas*, Paris: Actes Sud Junior, 1998.

GIRARDET S. & ROSADO P., *La prudence à petits pas*, Paris: Actes Sud Junior, 1999.

GIRARDET S. & ROSADO P., *Silence la violence!* (coffret de 6 livrets), Paris: Hatier, 1999.

Bibliographie sélective

LABBE B.& PUECH M., *La guerre et la paix*, Toulouse: Milan (coll. « Les goûters philo »), 2000.

STEINER C., *Le conte chaud et doux des chaudoudoux*, Luçon: InterEdition, 1995.

Un conte merveilleux destiné à des enfants entre 7 et 10 ans, illustré par PEF et écrit par un psychologue en analyse transactionnelle. Un monde où enfants et grandes personnes ont une vision très différente de l'affection et de la générosité. Peut être le point de départ d'un travail en classe car la fin de l'histoire reste à inventer...

Pour les adultes

CARON J., *Quand revient septembre, guide sur la gestion de classe participative*, Montréal: La Chenelière, 2004.

COLLECTIF, *Il en faut peu pour être amis*, Bruxelles: Humania formations, 1994.

Un guide de gestion des conflits à l'école avec une BD noir/blanc en épisodes, directement utilisable pas des enfants de 8 à 11 ans.

COLLECTIF, *Graines de médiateurs, médiateurs en herbe*, Bruxelles, Université de Paix: Memor, 2000.

CONSEIL DE L'EUROPE, *Tous différents, tous égaux*, Strasbourg: Domino (2^e éd.), 1996.

GAUTHIER V., *Citoyens du monde, éducation dans une perspective mondiale*, Montréal-Toronto: La Chenelière/Mc Graw-Hill, 1998.

MARZOUK A., KABANO J., CÔTE P., *Éduquer à la citoyenneté à l'école, guide pédagogique*, Outremont/Québec: éditions logiques, 2000.

Ouvrage à l'usage des enseignants soucieux de développer des comportements responsables et solidaires chez les élèves. Pistes pédagogiques adaptées aux élèves du secondaire; propositions dès le 2^e degré.

MASHEDER M., *jeux coopératifs pour bâtir la paix*, Lyon: Chronique sociale, 2005.

MILLER A., *C'est pour ton bien: racines de la violence dans l'éducation de l'enfant*, trad. de l'allemand par J. ETORE, Paris: Aubier, 2006.

SALADIN-GRIZIVATZ C., *L'autorité*, Paris: Bayard (coll. La vie de famille), 2000.

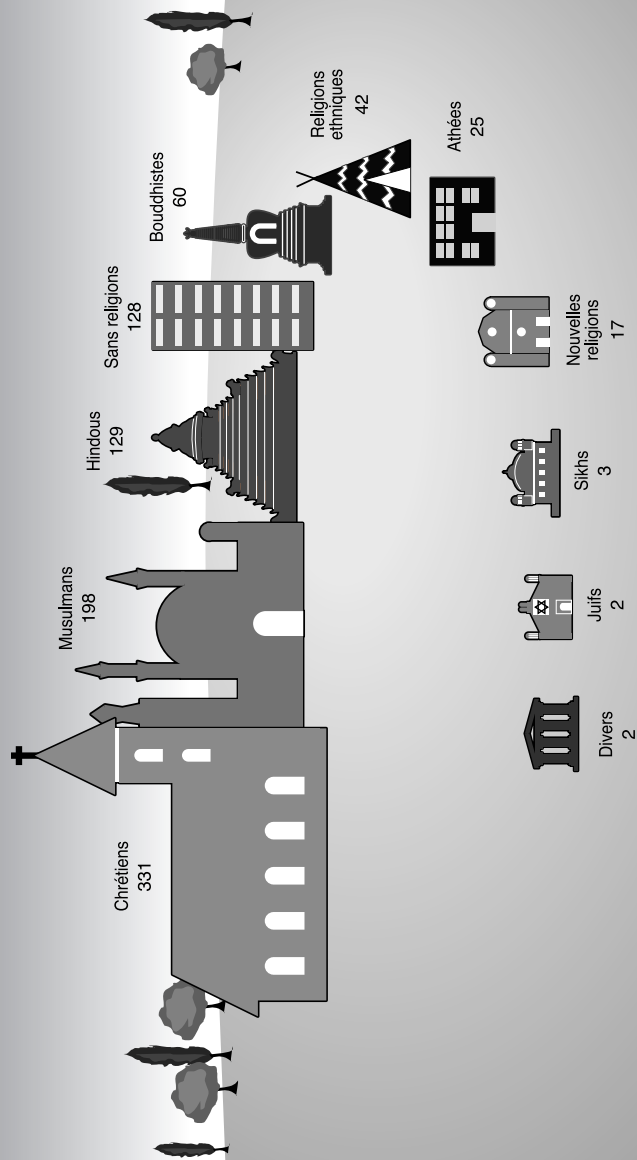
À l'usage des parents d'enfants entre 1 et 7 ans, cependant beaucoup d'aspects restent valables pour des enfants jusqu'au 4^e degré.

Pour emprunter et commander du matériel

Fondation Éducation et Développement
Avenue de Cour 1 – 1007 Lausanne
Tél. 021 612 00 81 / Fax 021 612 00 82
www.globaleducation.ch



Si le monde était un village de 1000 habitants, il y aurait...



65% sont sans indication; ils ne figurent pas sur l'infographie.

SOURCES
 D. B. BARRETT, *World Christian Encyclopedia*, OUP, 1982.
 Mises à jour: *International Bulletin of Missionary Research*, 1999.

DES RELIGIONS ET DES SYMBOLES

Le symbole est un signe de reconnaissance et de ralliement. Sumbolos désigne en grec un objet coupé en deux afin de permettre à quiconque possède l'une des parties de reconnaître l'autre en les mettant bout à bout. Par sa forme ou sa nature, un symbole renvoie à une autre réalité, souvent abstraite ou invisible. Ainsi, au cours de leur histoire, la plupart des traditions religieuses ont repris ou développé différents symboles en référence à un aspect de leur histoire ou de leur enseignement. On trouvera ci-dessous la signification des symboles les plus courants.



Pour le courant humaniste et laïc né de la philosophie occidentale et de la révolution française, nous avons choisi des traits disposés en forme d'étoile autour d'un centre vide pour évoquer les notions de liberté et de rassemblement dans l'égalité qui sont à la base du modèle occidental.



La croix est un symbole universel de la rencontre des quatre directions des points cardinaux ou de la verticalité et de l'horizontalité. Les chrétiens l'ont reprise à cause de la crucifixion de Jésus et l'ont développée sous différentes formes, notamment : latine † , grecque † , huguenote ✠ , de Saint-André ✕ ou de Saint-Jean ✞ .



Dans le mazdéisme, qui subsiste jusqu'à aujourd'hui en Iran et en Inde, le Dieu suprême Ahura Mazda est représenté par une figure ailée. Ce symbole n'est pas sans rapport avec le soleil ailé de l'Égypte des pharaons dont on trouve l'équivalent chez d'autres peuples du Proche-Orient ancien.



Le symbole des sikhs, deux cimenterres autour d'un disque avec une épée à double tranchant, reflète l'identité d'une communauté pacifique mais qui a dû faire face au cours de son histoire à de nombreux conflits afin de garantir sa spécificité entre hindous et musulmans.



La roue de la loi des êtres ou *dharma-chakra* symbolise dans le bouddhisme l'enseignement du Bouddha. Son premier sermon est considéré comme la mise en mouvement de la roue. Elle comporte généralement huit rayons pour rappeler l'octuple sentier destiné à libérer les disciples du Bouddha de ce monde de frustration.



Par convention, on utilise le symbole de l'arbre en relation avec les traditions ethniques, souvent proches de la nature. En effet, celles-ci n'ont pas de symbole commun puisqu'elles sont nées aussi bien en Amérique du Nord et du Sud qu'en Afrique, en Asie ou en Océanie.



Le portique ou *torii* est le signe architectural distinctif des sanctuaires de la tradition shintô au Japon. Construit en bois et peint en rouge, il marque la limite entre le sacré et le profane que l'on ne peut franchir qu'en état de purification. Le shintô connaît aussi les symboles du miroir ou du rond rouge de la déesse du soleil.



Dans la tradition chinoise, particulièrement taoïste, le symbole *tai-ji* (= l'origine de tout) comprend le cercle, sans début ni fin, une ligne ondulée pour marquer la séparation et la parfaite complémentarité entre le principe sombre du *yin* (féminin, lune, humide, etc.) et le principe clair du *yang* (masculin, soleil, sec, etc.). Les deux points indiquent que chacun porte le germe de son contraire.



AUM est, dans la tradition hindoue, la représentation calligraphiée des trois lettres sanskrites A+U+M qui constitue la syllabe sacrée, *ôm*, considérée comme le son originel, souvent récitée comme mantra et reproduite en tête de tous les textes religieux. Les hindous connaissent bien d'autres symboles comme le Shiva dansant, la tête à trois faces ou le serpent.



La main levée est signe de protection ; le tatouage évoque la roue de la vie conformément à l'enseignement de Mahāvīra et des maîtres jaïns. Dans son histoire, la communauté jaïne a souvent utilisé l'antique symbole indo-européen du svastika, la croix à branches coudées, signe de bon augure, du sanskrit *svasti*, le salut, repris au XX^e siècle comme emblème du parti nazi (croix gammée).



Symbole usuel du monde musulman, le croissant de lune – *hilar* – n'a pas de valeur religieuse. Propagé principalement par les Turcs ottomans, il est présent sur le drapeau de nombreux pays musulmans. Il rappelle aussi le calendrier lunaire qui rythme la vie religieuse. La calligraphie arabe est aussi riche de symboles comme l'invocation de Dieu, le Miséricordieux qui fait Miséricorde ou la profession de foi.



L'étoile à neuf branches est l'un des symboles de la foi baha'ie. Dernier des chiffres, 9 évoque la perfection pour une tradition qui entend accomplir les religions antérieures. Ainsi, les temples baha'is ont 9 côtés et 9 portes. L'identité baha'ie est aussi marquée par une calligraphie en miroir du mot arabe *bahā* (gloire) ou de l'invocation « *Ya bahā'ul-abhā* » qui signifie « Ô Gloire du Très Glorieux! ».



Le chandelier ou *menorah*, le plus souvent à 7 branches, évoque dans le judaïsme le chandelier d'or placé dans le sanctuaire, tel que décrit dans le livre de l'Exode 25,31-38 et emporté à plusieurs reprises par les envahisseurs. Les juifs connaissent aussi le symbole de l'étoile de David faite de deux triangles inversés, en hébreu *magen David*, le bouclier de David ainsi que les deux tables de la Torah.

Lois divines – droits humains

Quelle s'appelle *Dharma*, *Torah* ou *Shari'a*, qu'elle soit révélée, cosmique ou naturelle, la loi au sens large est une composante essentielle de l'héritage culturel et religieux de l'humanité. Parce qu'elle traite tout à la fois de la relation entre l'absolu et le relatif, entre le ciel et la terre et entre les humains, la loi inspire le comportement des fidèles, structure leur vie communautaire et fonde les valeurs de la société.

Depuis l'antique Code de Hammourabi jusqu'à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, les humains se sont efforcés de déterminer leurs actes et leur style de vie au nom de vérités supérieures qu'ils ont appelées justice, humanité, détachement, non-violence, amour et compassion et qu'ils ont trop souvent trahies dans la vie concrète.

Par l'accent qu'il met sur les valeurs des uns et des autres, ce calendrier est une invitation à repenser les conditions d'une vie commune dans une société résolument pluraliste, qui se doit tout à la fois de respecter les convictions de chacun et de défendre le droit de tous à l'égalité, à la justice et à la paix.



Éditions Enbiro

Case postale 6018, CH-1002 Lausanne
info@enbiro.ch | www.enbiro.ch